

## SOMMAIRE

<b>Articles.....</b>	<b>1</b>
■ Le Forum s'interroge.....	1
■ Longe-côte à Zuydcoote .....	2
■ Cartographier les zostères : le Golfe du Morbihan innove ! .....	3
■ L'utilisation des AIS pour l'élaboration des DOCOB Natura 2000 en mer des sites dits au droit d'Hourtin-Carcans.....	4
■ Le portail MAIA, un espace collaboratif cartographique .	6
<b>Tableau de bord des études, programmes, et suivis en Atlantique : focus sur.....</b>	<b>8</b>
■ Les démarches mises en œuvre au sein des sites Natura 2000 – Acte II.....	8
<b>Interview : quatre questions à.....</b>	<b>8</b>
■ Jacques POPULUS, Dyneco AG / IFREMER .....	9
<b>De réseau en réseaux.....</b>	<b>10</b>
■ MAIA étire la Manche avec PANACHE .....	10
■ PACOMM : l'heure des premiers bilans .....	11
■ Natura 2000 en mer : des changements à l'horizon.....	11
<b>Sur la toile .....</b>	<b>11</b>
<b>Agenda.....</b>	<b>12</b>
<b>Ca bouge.....</b>	<b>12</b>

## ARTICLES

### ■ LE FORUM S'INTERROGE

**par Olivier Musard, AAMP**

*Il est loin le temps où des gestionnaires souhaitaient rompre l'isolement, tant les occasions pour se retrouver deviennent aujourd'hui nombreuses. Echanger certes, mais pour mieux agir ensuite ! Retour sur la 11<sup>ème</sup> rencontre du Forum des AMP.*

Le Nord... les sourires laissent deviner le passage d'images fugaces de lieux de rencontres plus exotiques pour le Forum. Mais qu'à cela ne tienne, la concentration de la quarantaine de participants à cette 11<sup>ème</sup> édition ne sera aucunement altérée malgré une météo des plus clémentes. Au programme, des séances en plénières, des ateliers, des présentations de posters ainsi qu'une sortie terrain au choix.

Pour la vie du réseau, on notera l'arrivée au sein du Forum de nouveaux gestionnaires (Province Nord de Nouvelle-Calédonie, Ville de Marseille), le renouvellement du bureau avec l'élection d'Alain Barcelo (Parc national de Port-Cros) à la Présidence ou la mise en œuvre d'un numéro spécial de la revue *Espaces Naturels* pour mars 2013 et intitulé « Protéger la mer, est-ce possible ? ».

L'échange proposé autour du financement de la protection du milieu marin a été des plus intéressants. Sujet totalement nouveau au sein de ce Forum, il est le fruit d'un travail réalisé par le groupe de travail AMP du Grenelle de la Mer. Pour le financement du réseau des AMP, il serait nécessaire de mobiliser une centaine de millions d'euros. Au regard de directives européennes telles la DCSMM pour lesquelles l'obligation de résultat est requise, il se posera d'autres questions sur le plan de financement nécessaire pour la protection du milieu marin. Atteindre le bon état écologique des eaux marines, établir un programme de surveillance de l'environnement marin, financer la recherche et doter en moyen de pilotage, de coordination, d'animation et de sensibilisation, autant d'investissements clés et financièrement coûteux ! Ces besoins seront inévitablement corrélés à une montée en puissance des actions. La recherche de moyens financiers complémentaires semble donc incontournable, sous forme de taxes notamment.

L'atelier sur les moyens nautiques a été également riche d'enseignements même s'il était difficile de traiter spécifiquement de la pratique de la plongée professionnelle en elle-même : depuis plusieurs mois, un arrêté était attendu. Il vient d'être pris en date du 30 octobre 2012 afin de définir les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail pour les interventions dans le cadre de la mention B « techniques, sciences et autres interventions ».

Par ailleurs, un atelier dédié aux sciences participatives a permis de constater combien les gestionnaires d'AMP étaient

sensibles à cette démarche : à quelques rares exceptions, la vingtaine de participants à ce débat a recours à la mobilisation du public. Que ce soit sur des principes de vigie-alerte, sur des suivis à long terme, sur des observations spécifiques plus ou moins ponctuelles, l'établissement de ce type de lien fait ses preuves. L'objectif de sensibilisation semble le plus largement partagé par les gestionnaires, constatant par ailleurs que le résultat est très lié aux efforts d'animation et de motivation des réseaux de bénévoles.

L'atelier sur la cohérence du réseau ainsi que celui portant sur l'articulation des AMP ont montré à quel point la recherche des synergies était souhaitable. Si les paramètres écologiques sont des données pour lesquelles la connaissance progresse de jour en jour, il est par ailleurs difficile d'appréhender les notions de connectivité. Ce concept repose sur une trame théorique dont les éléments appellent des jeux de données souvent complexes et un développement d'outils et d'analyses qui ne vont cesser de s'affiner ces prochaines années. La coopération technique entre gestionnaires s'avère encore plus nécessaire afin de mettre en perspective les enjeux et démarches en commun.

Enfin, sur l'articulation du réseau et en lien avec les contraintes budgétaires, le Forum a consacré un temps certain sur les modalités d'organisation de cette rencontre financée depuis 2007 par l'Agence des aires marines protégées. Parmi les questions débattues, on retiendra celle de l'articulation entre le Forum national et les tables rondes : le maintien d'une rencontre annuelle a été largement plébiscité d'autant que la complémentarité des modes de mise en œuvre et des sujets débattus entre le niveau national et le niveau façade et entre les différents types de publics semble avoir été jusque là bien réelle.

C'est donc repu d'échanges en In et en Off que chacun est reparti, en se donnant rendez-vous à l'occasion d'une rencontre de gestionnaires... Dans le pire des cas, ce sera dans un an, dans les parages de la Presqu'île de Giens pour la 12<sup>ème</sup> édition du Forum et juste avant le Congrès mondial sur les AMP pour lequel les gestionnaires ont été invités à réfléchir à des contributions. Pas de doutes, tout ça n'est qu'une question d'échelles !

Contact : [olivier.musard@aires-marines.fr](mailto:olivier.musard@aires-marines.fr)

Sur le web : [www.forum-aires-marines.fr](http://www.forum-aires-marines.fr)

## ■ LONGE-COTE A ZUYDCOTTE

par **Lionel Picard, ONCFS (Natura 2000)**

*On l'entend, on nous le répète ! Quoi de mieux que de toucher la réalité de certaines pratiques professionnelles ou récréatives pour mieux les comprendre au lieu de s'enfermer le plus souvent dans des visions par trop binaires ou duales. Telle a été l'origine de la programmation d'une sortie « longe-côte » au cours du Forum des AMP de 2012.*

Au cours de ces dernières rencontres à Cucq, non content d'avoir testé le maroilles sur du pain d'épices, une poignée d'entre-nous se sont essayés à une autre spécialité

locale, le longe-côte. Cette pratique aurait vu le jour en 2005 dans la région de Dunkerque. Elle consistait au départ à une activité de complément d'entraînement pour les rameurs d'aviron. En peu de temps, la pratique s'est démocratisée via le monde associatif, puis a été officialisée en 2009 avec l'ouverture du premier sentier de randonnée pédestre à Leffrinckoucke. Depuis, la pratique a connu une forte expansion dans toute la France et des clubs se sont créés pouvant parfois accueillir jusqu'à 150 participants sur une seule sortie.

### > ALLER AU CONTACT

Lors des rencontres du Forum, nous étions six à avoir accepté de tenter l'expérience. La fraîcheur des derniers jours et l'idée d'aller patauger sur la plage de Zuydcotte avaient quelques peu entamé notre motivation. Nous nous sommes tout de même prêtés au jeu et avons rejoint un groupe d'une vingtaine de retraités locaux. Le sport se pratique en combinaison de plongée avec ou sans pagaie.



Fig 1 : Une équipe doublement mixée : homme-femme, nord-sud

### > ESTHETIQUE DE LA GESTUELLE

On s'avance dans l'eau jusqu'à la taille puis on marche en file indienne parallèlement à la côte. De loin, cela donne certainement l'impression d'une lente chenille s'avancant dans l'eau. De près, c'est encore plus étrange et parfois ridicule, comme si l'on nageait un crawl en sautillant sur le fond comme des ballerines... Passé le stade rafraichissant, le départ de la randonnée a été une franche rigolade avec une ambiance excellente au sein de ce groupe. Tranquillement installé à l'arrière, nous avons suivi le solide tempo imposé par la tête du ver marin, ne ratant pas une occasion de moquer les habitués sur la lenteur de l'équipée. Après 500 m, petite pause et baptême arrosé des nouveaux, puis nous sommes repartis dans l'autre sens. Mais cette fois, nous avons du prendre la tête ... Comme en vélo, celui qui est devant fait le travail pour les autres. Cette fois-ci, sous les railleries des « anciens », on a bien senti l'effort physique qu'il fallait fournir et nous étions soulagés de finir le parcours au bout d'une heure. Cette pratique est en effet très complète : travail et renforcement musculaire abdominal et dorsal, travail circulatoire et travail d'équilibre, tout cela en apesanteur et avec un effet minéralisant. Bref, une activité idéale pour les personnes qui veulent s'entretenir en douceur, en particulier les retraités.

## > LA VIGILANCE RESTE DE MISE

Au final, nous étions plutôt satisfaits d'avoir tenté l'expérience. Mais en dépit du bon moment passé dans l'eau, la question de l'impact de cette activité sur la bande côtière reste posée. Même si l'espace occupé est restreint et concerne généralement les fonds sableux, certains sites peuvent être sensibles à un piétinement régulier, notamment sur la façade atlantique. Ce pourrait être le cas des herbiers marins frangeants très proches de la côte si jamais d'aucuns souhaitaient diversifier l'activité en l'étendant à des zones plus vaseuses. Dans l'esprit d'une variante plus sportive, il en va de même pour les fonds plus rocheux, champs de blocs et laminaires. En excluant toute stigmatisation de l'activité, il semble donc important de rester vigilant sur le développement du longe-côte sur la façade atlantique.

## ■ CARTOGRAPHIER LES ZOSTERES : LE GOLFE DU MORBIHAN INNOVE !

par Lionel Picard, ONCFS (Natura 2000)

*Faire avec les moyens du bord ! Une réalité tangible pour la plupart des gestionnaires d'aires protégées qui transforment parfois ce qui pourrait être considéré comme un handicap en une opportunité pour conduire des réflexions innovantes et imaginer des outils et méthodes adaptés à leurs besoins. Pragmatique, concret et opérationnel, tels ont été les mots-clés de la démarche de cartographie des zostères menées au sein du Golfe du Morbihan.*

Si l'attractivité du Golfe du Morbihan pour les oiseaux n'est plus à démontrer, son intérêt pour certains habitats marins est peut-être moins connu. La présence d'une grande partie des oiseaux hivernants est pourtant conditionnée par la présence d'habitats alimentaires favorables, notamment les herbiers de zostères.

## > DES ENJEUX EN INTERACTION

Le Golfe du Morbihan présente l'un des deux plus importants herbiers de zostères français après le bassin d'Arcachon. Il accueille un échantillon représentatif de ces habitats au niveau européen, avec plus de 600 hectares pour *Zostera noltii* et plus de 800 hectares pour *Zostera marina*.



Fig 1 : Herbier de *Zostera noltii* très pur et non cartographié en 2002, à Ludré © L. Picard / ONCFS

Les zones d'herbiers du golfe accueillent plus de la moitié de l'effectif d'oiseaux migrateurs et hivernants qui viennent s'y nourrir (Bernache cravant, canards herbivores). En raison de cette valeur patrimoniale et écologique, de nombreux dispositifs de protection ont été mis en place sur le site (RNN, RNCFS, Natura 2000, etc.). Pour la mise en place de Natura 2000, la DREAL Bretagne a délégué le suivi de la Zone de Protection Spéciale à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et le suivi de la Zone Spéciale de Conservation au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan. Les espaces d'échanges mis en place au niveau régional et national (réseau Natura 2000, Forum des aires marines protégées), ont permis par ailleurs de créer



Fig 2 : Quadrat et prélèvement de biomasse sur un herbier de *Zostère marine* dans le golfe du Morbihan - © T. Bajjouk / Ifremer

des contacts et de mettre en évidence des besoins communs entre des organismes à vocation scientifique comme Ifremer et les gestionnaires locaux.

## > REpondre au plus PRES DES BESOINS

Depuis les années 60, les herbiers de zostère du Golfe du Morbihan ont été régulièrement cartographiés (Mahéo et Denis entre 1960 et 1990 ; Bernard et Chauvaud, en 2002 dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectif Natura 2000 ;

compilation de données se basant sur la période 1997-2007 dans le cadre du REBENT en 2007), aucun suivi global n'a cependant été réalisé depuis plus de dix ans. Suite à une commande issue de la Directive Cadre sur l'Eau, un nouveau programme de suivis des herbiers dirigé par Ifremer a été lancé pour 2012-2013. Recourant à divers moyens techniques (photographie aérienne, radiométrie, acoustique, prélèvement biomasse, etc.), le Golfe du Morbihan a été choisi comme site pilote. Pour les opérateurs Natura 2000, un tel projet était très attendu. L'un des besoins concrets de cette actualisation est l'utilisation de cette donnée comme outil d'aide à la décision dans le cadre des évaluations des incidences Natura 2000 (ex : réorganisation des zones de mouillage). L'ONCFS a pris contact avec Ifremer afin de contribuer au projet en proposant notamment d'apporter une indispensable « connaissance du terrain ». Plusieurs rencontres ont permis d'identifier diverses problématiques liées au projet. L'idée était aussi d'associer les acteurs locaux pouvant apporter des informations sur la localisation de ces herbiers (Roger Mahéo, SIAGM, Bretagne-Vivante, collectivités, club de kayak de Vannes, pêcheurs, etc.).

## > COMBINER LES OUTILS

En amont, il a été convenu de prospecter les différents sites potentiels, afin de vérifier la présence ou non des zostères comparativement à 2002. Ce travail devait permettre d'orienter et de préciser au mieux le choix de secteurs à couvrir lors de la prospection aérienne. Environ 150 heures de terrain ont été consacrées à ces prospections,

en grande partie par les agents de l'ONCFS, essentiellement à pied pour *Zostera noltii*, et en bateau ou en apnée pour *Zostera marina*. Deux sorties thématiques ont été également organisées avec le Canoë Kayak Club de Vannes, dont l'un des membres a également pris l'initiative de créer une application smartphone pour le relevé sur le terrain. Ces sorties en kayak ont été médiatisées par le biais d'un article dans Ouest-France.



Fig 3 : Herbier de *Zostère marine* non cartographié en 2002 au large de l'île d'Arz - © L. Picard / ONCFS

Suite à cet article, un pêcheur professionnel d'anguilles a pris contact avec l'ONCFS pour apporter des informations sur l'évolution récente des herbiers et la localisation spécifique des zones à *Zostère marine* annuelle, une forme moins connue que la forme pérenne. Au final, la plupart des herbiers à zostères ont pu être vérifiés et de nouveaux sites ont été trouvés (6 000 points de localisation GPS). Diverses configurations ont été constatées, rendant compte de la complexité du site et des difficultés inhérentes à la cartographie : présence fréquente d'épiphytes ; recouvrement par la vase, les entéromorphes, les cyanobactéries ou les gracillaires ; présence fragmentée au sein des concessions ostréicoles ; variabilité des zostères avec la présence régulière de la forme annuelle de *Zostera marina* ; etc.

## > QUITTER LE RAZ DE L'EAU

La deuxième phase du projet devait se dérouler en septembre 2012. Malheureusement, le survol aérien n'a pas pu avoir lieu car les conditions météorologiques étaient insuffisantes pour réaliser une acquisition d'images de grande qualité. Elle est reportée à 2013. L'équipe d'Ifremer a tout de même fait le déplacement, accompagnée de Christian Hilly de l'UBO, pour réaliser quelques manips. Une équipe, accompagnée par le chef du Service Départemental de l'ONCFS, est partie en kayak afin de tester les possibilités de prélèvements de biomasse de *Zostera marina*. En dépit d'un fort coefficient, l'herbier n'a pas suffisamment découvert pour réaliser le moindre prélèvement. Une autre équipe nautique a réalisé des prélèvements de biomasse au large des îles de Drennec et des Logoden à bord de la plate de Bailleron (Université de Rennes). La dernière équipe, accompagnée par le chargé de mission de l'ONCFS et un agent du Centre

d'Etudes et de Valorisation des Algues, a pu procéder à l'acquisition de signatures spectrales.



Fig 4 : Mesures radiométriques avec le CEVA, Ifremer et l'ONCFS sur un herbier de *Zostère naine* dans le golfe du Morbihan - © T. Bajjouk / Ifremer

Cette deuxième phase a fait office de « banc d'essai » mettant en évidence les difficultés techniques liées aux spécificités du site (accès à marée basse, marées, turbidité, etc.). Elle devrait permettre à l'avenir d'adapter plus finement le protocole aux exigences du site.

Tant pour les prospections réalisées en amont qu'au cours de la deuxième phase du projet, il en ressort que la collaboration avec les acteurs locaux est très bénéfique. Elle permet de gagner du temps sur le terrain et la mise à disposition éventuelle de moyens humains et matériels. De même, du point de vue du gestionnaire, il est valorisant de travailler plus étroitement avec des structures à vocation scientifique comme l'Ifremer. Cette connexion entre les organismes de recherche et les gestionnaires locaux doit être valorisée, l'existence de réseaux comme celui des Forum et des table-rondes ou celui des gestionnaires de sites Natura 2000 permettant de mettre en lien ces différents acteurs.

Contact : [lionel.picard@oncfs.gouv.fr](mailto:lionel.picard@oncfs.gouv.fr)

## ■ L'UTILISATION DES AIS POUR L'ELABORATION DES DOCOB NATURA 2000 EN MER DES SITES DITS AU DROIT D'HOURTIN-CARCANS

**Par Gwennaëlle Daniel, ADERA-CRPMEM Aquitaine-LPO Aquitaine (Natura 2000)**

L'élaboration d'un DOCOB conduit à s'intéresser aux séries de données mobilisables sur un territoire afin de mettre en perspective les différents enjeux de conservation. L'identification du trafic maritime est souvent associée à des observations directes mais elle peut aussi s'appuyer sur des données collectées dans le cadre de la surveillance et de la prévention maritimes. Sur les sites d'Hourtins-Carcans, un premier

travail a été initié dans ce cadre. Retour sur la méthode et les questions posées.

Conduit par un regroupement associatif (ADERA / CRPEM Aquitaine / LPO Aquitaine<sup>1</sup>), le recensement des activités humaines sur les sites a pu s'appuyer sur l'exploitation du Système Automatique d'Identification (SIA) ou AIS en anglais. Il s'agit d'un système d'émissions automatisées de messages permanents par radio VHF, couplé à un GPS. Il permet aux navires environnants et aux systèmes de surveillance du trafic de prévenir les risques de collision.



Fig 1 : Représentation cartographique des 7 millions de positions AIS fournies par le GPM de Bordeaux

Le Grand Port Maritime de Bordeaux a mis en place en avril 2010 un récepteur AIS couvrant une grande partie du littoral nord girondin et a transmis à l'opérateur du DOCOB les 7 millions de positions relevées d'avril 2010 à décembre 2011 (Fig. 1). Les navires de plus de 300 ou 500 tonnes selon la zone de navigation y sont soumis, ainsi que ceux transportant des passagers ; les navires de pêche de plus de 15m doivent être équipés au plus tard en 2014.

#### > L'APPLICATION AUX NAVIRES DE CHARGE DANS LE CAS D'UNE FAIBLE AFFLUENCE

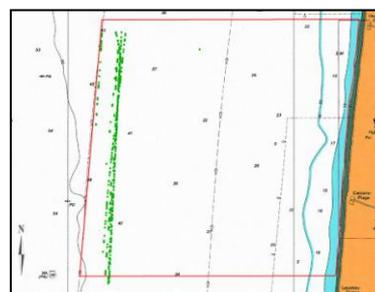
L'extraction des positions AIS dans le site Natura 2000 puis le recoupement des champs disponibles (position, nom, cap, vitesse,...) avec les informations issues des bases de données en ligne telles que marinetraffic.com permet une analyse détaillée du transport de marchandises dans la zone.



Fig 2 : Arklow Ruler sur l'estuaire de la Gironde © Coyau / Wikimedia commons

Seuls 7 « sister ships » Arklow, appartenant à l'armateur et affruteur du même nom et battant pavillons irlandais, longent parfois le site en limite des 12 milles nautiques (Fig. 2). Ces vraquiers récents, de 90m de long sur 13m de large, assurent des liaisons régulières par cabotage entre les ports secondaires d'Europe occidentale.

Ne transportant pas de matières dangereuses, chaque navire a traversé le site en moins d'une heure, faisant route du sud vers le nord à une distance de 10 à 12 milles nautiques de la côte (Fig. 3) et à une vitesse moyenne d'environ 11 nœuds.



□ périmètre des sites Natura 2000  
● émission AIS de navire de marchandise

Fig 3 : Emission d'AIS des syster ship Arklow : une route sud-nord sur en bordure occidentale des sites DH et DO d'Hourtins-Carcans

#### > PAQUEBOTS : LE TRAITEMENT DES ZONES A FORTE FREQUENTATION

Aucune entrée concernant les navires de croisière n'a été trouvée à l'intérieur du site : un travail cartographique à l'échelle de la Gironde a alors permis de mettre en lumière la place du site en limite des routes principales de navigation.

Cependant le pointage des relevés AIS sur une carte fait apparaître un biais dû à la superposition des positions dans les secteurs les plus fréquentés. Une grille de densité en nombre total de positions AIS par maille d'une minute par une minute (Fig. 4) doit aussi être nuancée par la fréquence variable des émissions.

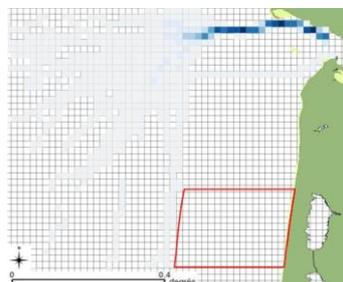


Fig 4 : Emissions AIS de navires de croisière réparties par classe et mailles d'1'x1'. Les mailles les plus sombres correspondent à la zone de stationnement à l'entrée de l'estuaire, ce qui concorde avec les AIS du bateau pilote.

Un calcul de densité linéaire serait plus pertinent<sup>2</sup>, mais le volume des données (environ 2 millions à l'intérieur du périmètre, tous types de navires confondus) nécessite un matériel, des savoir-faire et un temps de traitement qui ne sont pas accessibles à tous les gestionnaires.

#### > DES DONNEES IMPORTANTES SUR LA PECHE PROFESSIONNELLE EMBARQUEE

En exemple, la figure 5 montre les navires potentiellement en action de pêche en juillet 2011 : ceux émettant à une vitesse inférieure à 4,5 nœuds<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Association pour le développement de l'enseignement et des recherches en Aquitaine / Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine / Ligue pour la protection des oiseaux – délégation Aquitaine

<sup>2</sup> Voir à ce sujet l'article de Brosset D., et al., 2011. Exploitation de données AIS pour la cartographie du transport maritime, [www.mappemonde.fr](http://www.mappemonde.fr)

<sup>3</sup> Les principes méthodologiques ont été calqués sur les préconisations du Muséum National d'Histoire Naturelle pour le traitement des vms.

La répartition entre fileyeurs et chalutiers a été rendue possible par recoupement entre les identifiants des navires, les bases de données de la flotte communautaire, et celles des Comités des Pêches.

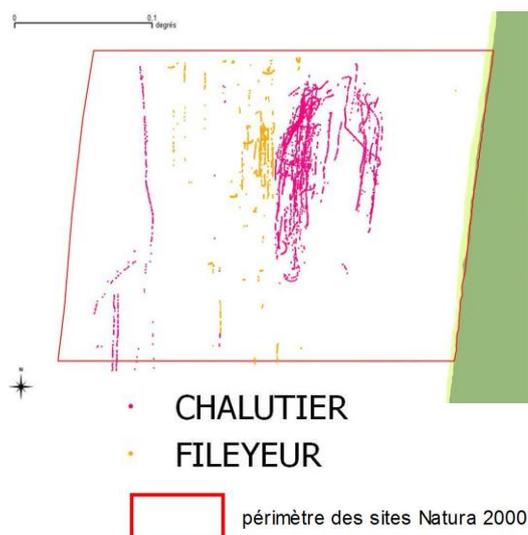


Fig 5 : Distribution spatiale des métiers en lien avec une exploitation de premier niveau des données AIS

Par ailleurs, la comparaison des résultats entre 2010 et 2011 a confirmé un élément-clé : la très grande variabilité quantitative et spatiotemporelle de l'activité d'une année à l'autre. La pratique reste cependant la même avec une activité de pêche, pour les fileyeurs comme pour les chalutiers, parallèle au trait de côte et aux isobathes.

La base de données ainsi construite permet une gamme d'analyse statistique et cartographique très étendue, mais de nombreux biais doivent être nuancés en conclusion (couverture de réception, navires non équipés,...). C'est pourquoi un complément d'enquête par questionnaires et entretiens directs auprès des professionnels doit être mené en parallèle : ciblage des navires de moins de 15m, métiers pratiqués, importance économique, connaissances sur les espèces...

Une cartographie fiable et détaillée des activités peut servir à dégager les objectifs de conservation intra-site par superposition avec les états de conservation des habitats et des espèces, mais l'utilisation des AIS a démontré une faible fréquentation par les navires (hors pêche professionnelle). De plus, cette technique n'a pu être appliquée aux activités de loisirs qui se concentrent sur la bande littorale. Enfin, certains enjeux de préservation du milieu marin devraient être considérés à une échelle pertinente (Golfe de Gascogne par exemple ou réseau d'AMP).

Contact : [natura2000.hourtincarcans@gmail.com](mailto:natura2000.hourtincarcans@gmail.com)

Sur le web : <http://hourtincarcans.n2000.fr/natura-2000-en-mer-hourtin-carcans>

## LE PORTAIL MAIA, UN ESPACE COLLABORATIF CARTOGRAPHIQUE

Par Amandine Eynaudi, AAMP

*L'échange entre acteurs de cultures différentes nécessite un temps de mise à niveau incompressible notamment en termes de compréhension des vocabulaires usités. C'est souvent une des difficultés des projets européens de coopération inter-régionale mais aussi leur raison d'être. Le projet MAIA, qui arrive à son terme, a fait face à cette problématique au travers, notamment, de la mise en œuvre du portail MAIA abritant une base de données géographique sur les AMP des quatre pays partenaires.*

Dans un souci de cohérence et d'efficacité dans leurs actions, les gestionnaires et les usagers doivent idéalement connaître les caractéristiques (légales, réglementaires, géophysiques,...) des AMP voisines de leur zone géographique d'activité. De même, il peut être pertinent pour un gestionnaire de comparer les spécificités de son AMP avec d'autres AMP présentant des similitudes (désignation, superficie, plan de gestion, espèces et habitats présents, etc.). L'échange d'informations entre les gestionnaires d'AMP est donc un besoin majeur pour alimenter la réflexion, ajuster les actions et évaluer les résultats.

### > AU-DELA DU BESOIN, UN CADRE

Parallèlement, sous l'impulsion de la convention d'Aarhus, la diffusion des données publiques auprès des citoyens est favorisée. La directive européenne INSPIRE, traduite dans le code de l'Environnement français, impose aux entités publiques la diffusion de certaines données environnementales.

Ces besoins d'échanges nécessitent de fait de définir un langage commun entre les acteurs. Il convient donc de normaliser les informations échangées en utilisant par exemple des structures de données communes ou des indicateurs partagés. Dans ce contexte, il est indispensable de mettre en place des cadres de partage, d'échange et de dialogue pour les gestionnaires d'AMP, les usagers et les autorités de tutelles.

L'outil cartographique du site MAIA a été conçu de manière à localiser les AMP existantes (par leur(s) périmètre(s) officiel(s)) ou les projets d'AMP de l'arc atlantique (par un simple point). Les fonctions proposées aux utilisateurs sont orientées sur la consultation et la diffusion de données, à travers des outils spécifiques (navigation, zooms, identification, requête) avec possibilité d'exporter des informations sous forme de tableur ou vecteur et de cartes (A4, A3). La fenêtre cartographique propose notamment un double système d'échelle : en mètre et en mille nautique. Il s'agit, schématiquement, de proposer différents modes de consultation d'une même source d'information au sein de ce site conçu de manière intégrée.

## > L'ENJEU DE L'INTEROPERABILITE ET D'UNE APPROCHE EN RESEAU

L'un des objectifs attendus du projet MAIA porte sur l'élaboration d'indicateurs communs définis par les acteurs impliqués. Cela nécessite la mise en place d'un référentiel de données proposant des modèles de données communs et d'un système d'identification unique à l'échelle du projet. Ce besoin d'identifiant unique s'impose pour tracer l'information lors des opérations d'analyse. Il doit être possible d'identifier une AMP sans équivoque et indépendamment de la langue. Pour ce faire, la mise en œuvre de la base de données a repris *in extenso* le cadre défini par le World Conservation Monitoring Center (WCMC), organe spécialisé dans l'évaluation de la biodiversité pour le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Le WCMC répertorie les aires protégées terrestres et marines (*via* la World Database on Protected Areas) : chaque périmètre d'aires protégées est indexé ; il est décrit par une dizaine d'attributs (nom officiel, statuts, etc.) et géolocalisé (polygone). Il s'agit des données dites 'standards'. Il convient d'insister sur le fait que le WCMC ne procède qu'à l'enregistrement et l'attribution de l'identifiant (indexation). Appartenant à un référentiel, elles peuvent être exploitées dans divers contextes.

Aussi, deux familles de données, aux caractéristiques différentes, sont référencées dans le cadre du site MAIA :

- des données standards, (alphanumériques et géographiques) relativement stables dans le temps, lesquelles sont mises à jour par les autorités nationales compétentes. Ce sont les seules en mesure de garantir la validité et le caractère officiel des informations. Pour la France, il s'agit du Muséum national d'Histoire naturelle.
- des données MAIA dont la mise à jour est assurée régulièrement par les gestionnaires via des formulaires dédiés.

## > TRAVAILLER EN RESEAU SANS DUPLICATION DE DONNEES : LES SERVICES WEB

Une approche du travail en réseau sous-entend le maintien de toutes les actions chez les acteurs. La consommation des données s'effectue en exploitant directement les données à la source. Le souci est de limiter voire d'éviter totalement la duplication de données. Le développement de services Web normalisés permet aujourd'hui la mise en place de systèmes répartis, capables de communiquer y compris dans le monde de la géomatique avec les géo-services Web de l'Open Geospatial Consortium (WMS - Web map Service, WFS - Web feature service).

L'existence des données standards et le développement des services web vont être pleinement exploités pour faire du portail MAIA un réel outil de réseau :

- les données MAIA sont centralisées dans une base de données unique générée par l'équipe MAIA ;
- les données standards seront consommées *via* des services web fournis par les autorités nationales compétentes. Cela permettra à ces dernières de

conserver la main sur la gestion de leurs données standards et assurera au réseau MAIA de disposer de données officielles et mises à jour.

Dans un second temps, les acteurs les plus avancés techniquement vont pouvoir fournir les premiers services Web de leurs données Standards (ce sera le cas pour la France d'ici 2013). A terme, l'objectif est d'utiliser uniquement les services Web délivrés par les autorités nationales compétentes de chaque pays partenaire.

## > PERSPECTIVES

Initié début 2010, le projet MAIA a dans un premier temps affirmé ses objectifs et défini ses besoins. Le portail est l'une des premières réalisations concrètes sur laquelle vont pouvoir se reposer les actions futures du réseau. Il a été conçu comme un espace de collaboration ouvert. Le portail MAIA se positionne comme une source majeure d'informations de référence pour les AMP de l'arc atlantique.

Débutée fin 2011, la collecte des données doit se prolonger dans les années à venir. Ces démarches auprès des acteurs ont eu un effet mobilisateur fort. Ils doivent procéder à des inventaires et organiser leurs données. Indispensable dans leurs actions quotidiennes, peu d'acteurs avaient jusqu'à présent poussé cette classification de leurs données aussi loin leur permettant de se constituer des bases de données homogènes répondant aux standards internationaux.

Les premiers ateliers entre les acteurs montrent un réel intérêt dans le partage d'expérience et l'utilisation d'indicateurs et de grilles d'analyses communs. Cette convergence doit déboucher en 2013, sur un premier état des lieux des AMP de l'arc atlantique. Il sera alors possible de comparer objectivement et par des indicateurs communs, le niveau de mise en œuvre effective des AMP à l'échelle de l'arc atlantique. Les résultats seront publiés sur le portail.

Le réseau MAIA n'est pas le seul à développer cette démarche : MedPAN sur la façade méditerranéenne et PANACHE, le projet de réseau de gestionnaires en Manche - Mer du Nord répondent aux mêmes besoins et objectifs. Dans tous les cas, les modèles de données convergent et l'accent est porté sur une interopérabilité forte entre les différents réseaux régionaux.

Contact : [amandine.eynaudi@aires-marines.fr](mailto:amandine.eynaudi@aires-marines.fr)

Sur le web : Eynaudi A., Le Fur F., Odion M., 2012. *Base de données du réseau d'aires marines protégées de l'Arc atlantique. Développement, état des lieux et perspectives* > [http://www.maia-network.org/accueil/les\\_documents](http://www.maia-network.org/accueil/les_documents)

■ LES DEMARCHES MISES EN ŒUVRE AU SEIN DES  
SITES NATURA 2000 - ACTE II

par Olivier Musard, AAMP

*Au cours de cet été 2012, les opérateurs de sites Natura 2000 ont été invités à renseigner un tableau excel dans le but d'identifier les suivis réalisés sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire (IC). Ce recensement participe des réflexions d'une part, sur le tableau de bord des AMP et d'autre part, sur la contribution des AMP à la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin.*

La méthode retenue pour réaliser cet inventaire a été pragmatique : avec 116 sites Natura 2000 ayant une partie marine sur la façade atlantique, de la pointe de Cancale à la Bidassoa, l'envoi d'un mail avec une pièce jointe à renseigner a été privilégié. Accompagné d'un mode d'emploi, le courriel était adressé à le/la chargé(e) de mission d'un site ou des sites pour lesquels il/elle élaborait le DOCOB ou assurait l'animation. A défaut d'opérateur, le mail était envoyé à l'agent de la DREAL en charge de Natura 2000 en mer.

> QUEL NIVEAU DE RETOUR ?

Sur les 116 sites Natura 2000, le retour a été de plus de 35%, avec 25 réponses pour les sites DHFF et 16 pour les sites DO. Ce niveau de participation peut bien entendu être considéré comme relativement faible mais cette appréciation doit être nuancée à la lumière de quelques réalités :

- les suivis Natura 2000 n'étant pas financés, nombre d'opérateurs n'ont effectivement pas de suivis sur leur territoire : quid alors d'un tel retour ? Or, fondamentalement, dans le cas d'un tel recensement, la donnée « absence de suivis » est tout aussi intéressante à analyser ;
- en dehors d'une région, aucun des sites Natura 2000 sans opérateur autre que l'Etat (10%) n'a été retourné, y compris dans les secteurs de missions d'étude de PNM (10%). Les questions portant sur les suivis mis en œuvre, il n'était pas évident de présenter des réponses à cette enquête dès lors qu'il n'y a pas d'opérateur en place.

Par ailleurs, malgré les tests effectués préalablement à cet envoi et une volonté de personnaliser au maximum les tableaux, le fichier excel a eu pour un certain nombre d'opérateurs un effet repoussoir ! Les champs à renseigner étaient trop nombreux et abordaient probablement trop de thèmes différents. D'aucuns nous ayant alerté sur la « sur-sollicitation » des opérateurs, le souhait de collecter le plus d'éléments possibles *via* cette nouvelle requête a produit, pour certains, l'effet inverse de ce qui était initialement escompté.

> OPPORTUNITES DE PROXIMITE

Il est intéressant de constater qu'il n'existe pas de relation systématique entre niveau d'élaboration de DOCOB et suivis mis en œuvre. Si dans de nombreux cas, aucun suivi n'était identifié dans le cadre de cette enquête, des opérateurs Natura 2000 bénéficient de la présence de laboratoires de recherche ou de réserves naturelles dont les équipes mettent à disposition ou partagent leur savoir-faire, leurs moyens, leurs protocoles et leurs projets. La convergence des intérêts s'exprime ainsi très fortement au bénéfice évident de l'opérateur. C'est le cas pour la Rade de Brest, sur les secteurs de la Côte de Granit-Rose-Sept-Iles, ou du Marais Poitevin par exemple. En outre, la possibilité de mettre en perspective des tendances, préalablement à la désignation en aire protégée, est réelle.

Pour autant, le rapprochement avec des organismes publics ou privés n'est pas toujours évident et plusieurs opérateurs ont pointé la difficulté d'obtenir des données ou des synthèses ou d'être associés à des programmes d'acquisition de données. Cette enquête a permis à quelques-uns de revenir sur les démarches en cours, de se poser des questions « *sur ce que l'on fait vraiment sur le milieu marin* » et de réinterroger ce problème d'association d'un gestionnaire d'aire protégée à des programmes de recherche, de recensement ou de suivis. Plusieurs demandes express ont été formulées pour améliorer cette interaction entre acteurs et fluidifier les échanges d'informations.

> DES PROTOCOLES LOCAUX INTER-CONNECTES

Les opérateurs ne sont pas amateurs d'invention de protocoles en écologie marine. Le recours à des référents est souvent de mise et l'application de démarches potentiellement reproductibles est souvent recherchée. Pour les oiseaux, parmi les protocoles traditionnels de comptage et de suivi de colonies à certaines périodes de l'année, le comptage Wetlands est celui qui ressort fortement, offrant un maillage intéressant du fait de son utilisation par de nombreux opérateurs. En outre, l'inscription de gestionnaires dans des réseaux nationaux ou internationaux oblige également à pousser l'analyse sur deux aspects : les sites Natura 2000 sans opérateurs bénéficient probablement de comptages Wetlands et la couverture de ce comptage permet aussi de s'intéresser à des comparaisons inter-sites et entre AMP et hors AMP.

L'intégration des aspects « indicateurs », « métriques » ou « seuils » aux protocoles de suivi est loin d'être homogène. Cette question sera probablement l'enjeu de demain s'il fallait choisir des protocoles harmonisés à l'échelle de la façade ou sur des grandes parties de façades pour des espèces ou des habitats marins d'IC.

L'analyse plus précise de cet inventaire sera présentée sous la forme d'un rapport début 2013. La prochaine table-ronde pourrait être l'occasion de débattre de son contenu et des perspectives à envisager. En attendant, que l'ensemble des participants ayant échangé avec l'Antenne sur le sujet soient ici vivement remerciés.

Contact : [olivier.musard@aires-marines.fr](mailto:olivier.musard@aires-marines.fr)

## ■ JACQUES POPULUS, DYNECO AG / IFREMER

par Olivier Musard, AAMP

Au sein du Laboratoire DYNECO/AG de l'Ifremer, Jacques Populus poursuit une œuvre qui s'inscrit dans une longue tradition : connaître les fonds marins avec un niveau de précision qui s'accroît au fil des ans. Capitale pour la science, cette démarche l'est tout autant pour accompagner la gestion des AMP.

• **Sur le plan historique, quelles sont les grandes périodes qui ont marqué des habitats marins ?**

L'envie de connaître traverse toutes les démarches scientifiques et la seule vision des fonds marins à travers la pêche et le plomb suifé n'était pas satisfaisante. Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, les prélèvements sont devenus la base même de l'identification des types de fonds et de l'endofaune associée mais sans que l'usage de la benne ne concoure à l'exhaustivité puisqu'il s'agissait par définition d'échantillons. De plus, la stratégie d'échantillonnage ne reposant pas sur une connaissance préalable suffisamment fine, ces prélèvements étaient prévus pour couvrir de grands secteurs d'étude de façon systématique mais très lâche. Cette technique est en outre déficitaire pour appréhender les substrats durs, lesquels n'ont pu être étudiés qu'avec l'apparition du scaphandre autonome. Dans les années 1970, les sondeurs mono-faisceaux, avec des points suffisamment denses pour restituer une vue des fonds assez complète, satisfont à une collecte d'information bathymétrique mais pas sur la nature du fond. Durant la décennie 80, l'apparition de la méthode acoustique couvrante révolutionne notre domaine de recherche en permettant l'acquisition simultanée et de la mesure de la profondeur, et de la structure et forme du substrat via le traitement de la réflectivité. C'est la fin d'une difficulté fondamentale de la discipline où pendant des décennies les benthologues ont tracé des zones « devinées » à moyenne échelle obtenues à partir de points d'échantillonnage isolés.

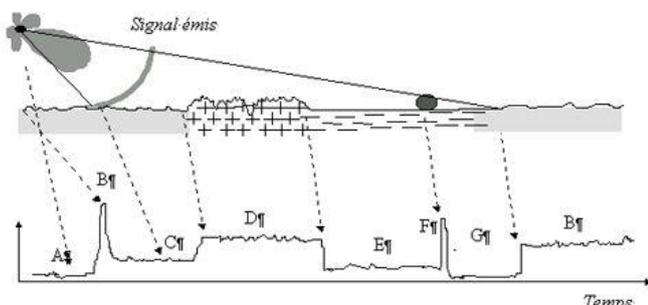


Fig 1 : Fonctionnement d'un sonar latéral - A: bruit et réverbération dans l'eau- B: premier écho de fond- C: zone de sable- D: roche- E: vase- F: écho de cible- G: ombre portée par la cible © IFREMER

Mais paradoxalement, on se heurte avec l'acoustique à la question du rendement : plus on s'éloigne des côtes, plus il est aisé de travailler et plus le rendement est élevé, alors que beaucoup d'enjeux scientifiques se situent au niveau des

zones côtières. Certains comme les Norvégiens qui grâce à l'exploitation pétrolière ont des moyens importants et s'intéressent prioritairement aux zones du large, préfèrent l'acquisition bathymétrique avec des sondeurs multifaisceaux. En France où l'intérêt est plus côtier, on a beaucoup plus misé sur le sonar latéral qui donne une meilleure image du fond. Au plan biologique, l'utilisation de vidéo sous-marine et de prélèvements est universelle.

Plus de dix techniques de levé ou d'observation sont aujourd'hui couramment utilisées par la communauté de la cartographie des habitats et on fait face progressivement à une homogénéisation et une rationalisation des méthodes et outils. Depuis les années 2000, il convient de noter l'apparition du lidar, système optique du Lidar qui vient s'ajouter aux techniques acoustiques pour observer de manière très précise les petits fonds de moins de 20 mètres.

• **Les méthodes d'interprétation ont certainement évolué parallèlement à ces progrès techniques. A-t-on encore des questions à poser aujourd'hui dans ce domaine ?**

Plus que jamais ! Dans le prolongement de ce que je viens de présenter, si vers le large, le présumé de fonds plus monotones est en général vérifié, il est nécessaire de rester vigilant sur des interprétations trop hâtives : sur des fonds de 1000 m par exemple, on cartographie avec un sondeur multifaisceaux une largeur de bande de 7 km à la résolution décimétrique, ce qui ne nous permettra pas forcément de déceler des massifs rocheux ou d'appréhender un milieu fractionné. Et sur le proche espace côtier, les mosaïques d'images sonar sont un vrai défi pour produire des cartes d'habitats car dans tous les cas, la connaissance de la biologie restera très rare.

Pour interpréter les levés, il est intéressant de travailler à partir d'un catalogue de signatures caractéristiques des diverses techniques. Ces signatures sont collectées par l'ensemble des acteurs dans le cadre de divers projets et la difficulté est d'en pérenniser la collecte et les mises à jour. C'est pourquoi nous menons une entreprise de persuasion auprès d'organismes européens, tels l'Agence européenne de l'environnement qui gère la classification Eunis (voir ci-dessous, ndlr), pour qu'elle en accepte l'hébergement. Le resserrement des liens entre équipes de benthologues et de géologues permet de consolider l'abondance de ces signatures. Des rencontres s'organisent, comme par exemple le très apprécié colloque annuel Geohab, qui encourage un échange entre ces deux disciplines à marier pour étudier correctement les fonds marins.

• **Que peut-on découvrir encore en la matière, notamment sur l'usage de la carte et par conséquent la manière dont on la crée ?**

Cette question est importante et elle renvoie à plusieurs aspects essentiels sur lesquels il faut s'attarder un peu. Par exemple, la carte est-elle le bon outil pour apprécier le changement. C'est une question particulièrement délicate. Ce ne sont généralement pas tant les formes du relief et la nature du substrat qui vont changer dans le temps mais plutôt la biologie benthique qui leur est associée. La comparaison de données de distribution des habitats entre plusieurs campagnes s'avère difficile. Par exemple, la grande

vasière, d'importance économique, a fait l'objet de suivis coûteux, permettant d'identifier une diminution significative de l'épaisseur de vase et donc de l'habitat à langoustines. La matrice d'appréhension du changement a été assez facile à traduire car la grande vase est relativement bien localisée. Au contraire, le maërl a été historiquement cartographié en Bretagne à partir de points de prélèvements ayant conduit à délimiter de vagues zones de présence. Les retours sur zone ont permis de lever des incertitudes, d'établir des contours plus précis, mais aussi de relativiser fortement les possibilités de comparaison diachronique tant les outils et les méthodes sont différents.

Alors que la comparaison à des situations passées semble impossible, les levés géophysiques de grande qualité effectués aujourd'hui nous permettent d'envisager d'étudier les changements futurs. La question essentielle de la surveillance des fonds marins c'est la mise en œuvre de visites des sites. Avec des cartes aujourd'hui très précises liées à des méthodes d'acquisition éprouvées, les spécialistes sont perplexes sur ce qu'il convient de faire. C'est un exercice périlleux car dans le domaine, on n'a que très peu de recul. Il faudra réfléchir à des protocoles d'échantillonnage spatial spécifiques. Ces questions se poseront pour le programme CARTHAM.

Outre les évolutions technologiques que l'on peut attendre au niveau acoustique, la voie principale à privilégier pour conforter le rôle de la carte dans l'appréhension des changements est certainement celle de la modélisation. Traduire la distribution et le fractionnement des habitats est le défi de demain mais encore faut-il une véritable mise en corrélation des éléments biologiques et des facteurs d'environnement. Elaborer des cartes de probabilité et partir de scénarii va aussi permettre d'interroger l'information cartographiée de manière statistique. On considère alors le document comme une « carte de quantités », plutôt qu'une carte de positionnement d'enveloppes surfaciques dont, par définition, la limite est floue. Rassembler progressivement un puzzle de cartes réalisées par différents opérateurs et à différentes périodes, à l'instar de la carte des habitats physiques réalisée par Hamdi et al., en 2011, n'est que la première étape d'un travail plus conséquent.

- **La cartographie marine au niveau européen : quelles perspectives et quels enjeux ?**

La mer étant un milieu ouvert, le principe est de raccorder des cartes, si possible, sans rupture afin de les insérer dans une analyse des activités transfrontalières. C'est le rôle de l'harmonisation des typologies d'habitats de permettre ces raccords. Cependant, cette harmonisation ne doit pas être poussée à tout crin. Même si plus de mille classes d'habitats sont reconnues pour la zone de l'Atlantique et de la mer du Nord et rassemblées au sein du système Eunis (géré par l'European Topic Center Biodiversity de l'Agence européenne de l'environnement), certains bassins particuliers mériteraient sans doute d'avoir leur classification propre, comme la mer Noire ou la mer Baltique. Quoi qu'il en soit Eunis reste un système vivant qui s'enrichit en continu par l'adjonction de nouvelles classes dans un contexte européen et provoque un large débat.

Par ailleurs, le programme MeshAtlantic, qui vise à la

cartographie des habitats benthiques dans l'espace atlantique, contribue à sa manière à la dynamique européenne. La journée d'échanges prévue le lundi 3 décembre à Arcachon sera l'occasion de faire le point sur les résultats obtenus dans le cadre de ce projet financé par Interreg IVb. Enfin, prolonger le débat sur ces questions sera possible lors des journées CAR'HAMBAR de mars 2013 au cours desquelles le programme de cartographie des sites Natura 2000 CARTHAM illustrera la diversité des besoins qui s'expriment pour les scientifiques, les gestionnaires et les porteurs de politiques publiques. La question principale qui préoccupe l'ensemble de la communauté est la suivante : loin de pouvoir tout connaître, comment acquérir la connaissance nécessaire et suffisante pour mieux préserver le milieu marin ?

Sur le web : <http://www.ifremer.fr/dyneco/Equipes/AG> & <http://www.meshatlantic.eu/index.php?id=2> & [www.searchmesh.net](http://www.searchmesh.net)

Contact : [jacques.populus@ifremer.fr](mailto:jacques.populus@ifremer.fr)

## DE RESEAU EN RESEAUX

### ■ MAIA ETIRE LA MANCHE AVEC PANACHE

**Par Gérald Mannaerts,  
Coordinateur du programme PANACHE, AAMP**

Le projet PANACHE (Protected Area Network Across the Channel Ecosystem), initié en 2011 sous l'impulsion de l'Agence des aires marines protégées, fait suite au projet MAIA situé sur l'arc atlantique. Il se déroulera, quant à lui sur l'espace Manche de 2012 à 2015 et est financé par l'Interreg IV A France-Angleterre du même nom. Le projet regroupe 12 partenaires, 4 français et 8 anglais qui viennent de se retrouver à la mi-novembre afin d'affiner la trame de travail d'ensemble et les *work package*.

Son objectif est globalement similaire à celui de MAIA : favoriser et structurer le partage d'expériences et la mise en commun d'approches, dans le but d'élaborer des stratégies similaires de part et d'autre de la Manche. Parmi les expériences concrètes qui feront l'objet d'un travail de collaboration important, notons un programme de travail dédié aux sciences participatives ! A travers ce projet, il s'agit également d'étudier la cohérence du réseau existant et à venir en termes de couverture et de fonctionnalité écologique.

Contact : [gerald.mannaerts@aires-marines.fr](mailto:gerald.mannaerts@aires-marines.fr)

## ■ PACOMM : L'HEURE DES PREMIERS BILANS

**Par Aurore Sterckeman,  
Coordinatrice PACOMM, AAMP**

La campagne aérienne SAMM 'été 12' (Suivi Aérien de la Méga-faune Marine), qui avait démarré le 15 mai, s'est achevée le 10 août et a permis la collecte des données sur la quasi-totalité du plan d'échantillonnage prévu. Ainsi 100% des transects ont été parcourus en Atlantique en 196 heures de vol ; 96 % en Manche en 87 heures de vol ; 92% en Méditerranée (les lacunes se situant majoritairement dans les eaux italiennes) en 157 heures de vol. Le tout a permis d'observer plus de 29000 cétacés et phoques, plus de 27 000 oiseaux marins, plus de 19 000 macro déchets et plus de 1 600 bateaux pour ne citer que ces exemples. Du fait du contexte économique et budgétaire, l'Agence ne pourra pas engager les prochaines campagnes aériennes SAMM hiver 2012-2013 et été 2013. Le premier volet du programme sera donc constitué des 4 survols de l'espace maritime métropolitain et de ses zones limitrophes déjà réalisés, au lieu des 8 initialement prévus.

La réalisation des deux campagnes SAMM apportent déjà des informations inédites sur la distribution des oiseaux, des mammifères marins, de la méga-faune pélagique autre (raies, requins, tortues...), des déchets et des activités humaines. L'analyse des observations collectées est en cours à l'université de La Rochelle et au Centre d'étude biologique de Chizé. Elle apportera des éléments de connaissances importants qui, en corrélation avec les autres volets de ce programme, serviront à établir l'état de référence des sites Natura 2000 et la désignation potentielle de nouveaux sites au large.

Les 12 et 13 novembre derniers a eu lieu l'atelier PACOMM'12 au MNHN à Paris : rencontre de mi-parcours du programme, elle a permis d'établir le cadre de restitution des résultats acquis, à savoir, pour début 2013 et pour les opérateurs de sites Natura 2000, une 1ère synthèse intermédiaire PACOMM sous la forme d'un rapport ainsi qu'un accès aux données synthétisées par le MNHN et rendues publiques via l'INPN.

Contact : [aurore.sterckeman@aires-marines.fr](mailto:aurore.sterckeman@aires-marines.fr)

## ■ NATURA 2000 EN MER : DES CHANGEMENTS A L'HORIZON

Ces dernières semaines, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de l'Ecologie a demandé à l'Agence et aux services de l'Etat, DREAL, DIRM et Préfectures maritimes d'identifier les sites Natura 2000 majoritairement marins qui pourraient potentiellement être transférés à l'Agence des aires marines protégées. La réflexion est en cours : elle repose sur l'élaboration de scénarii devant tenir compte des dynamiques en cours, des niveaux d'élaboration des DOCOB et des conditions d'opportunité, notamment vis-à-vis de la nécessité de travailler par groupes de sites.

Le changement qui se profile trouve son origine dans les problèmes budgétaires que rencontre actuellement la France. L'Agence est ici sollicitée au titre de ce qu'elle a toujours été, à savoir, un référent technique sur Natura 2000 mais dont le rôle va s'étoffer de plus en plus afin de répondre à un objectif d'efficience.

L'Agence agira pour le compte de l'Etat et sous l'autorité des Préfets afin d'assurer un rôle d'opérateur et d'animateur pour les espaces marins inclus dans les sites Natura 2000. Cette montée en puissance de l'Agence ne remet pas en cause les conventions d'élaboration ou d'animation des DOCOB en cours. Les résultats de ces réflexions sont attendus pour mars 2013.

Contact : [nathalie.metzler@aires-marines.fr](mailto:nathalie.metzler@aires-marines.fr)

## SUR LA TOILE

### DES DOCOBS MARINS FINALISES !

La rédaction des DOCOB pour les sites Natura 2000 Plateau du Four et Plateau de Rochebonne s'est achevée cet automne. Le travail coordonné par Antonin Hubert, pour le COREPEM et celui de Jérôme Jourdain pour le CNPMM ont été présentés lors des derniers COPIL présidés par la Préfecture maritime de l'Atlantique. En dehors de ceux du Parc naturel marin d'Iroise via le Plan de gestion du Parc, ce sont les premiers DOCOB de la façade finalisés suite à la série de désignation des années 2008/2009. Ils seront consultables après que la Préfecture Maritime ait pris un arrêté de validation. Le COREPEM et le CNPMM se sont respectivement portés candidats au rôle d'animateur pour ces sites.

Sur le web : <http://plateaudufour.n2000.fr/> ;  
<http://plateaude Rochebonne.n2000.fr/>

### IMPAC3 : A LA PAGE !

Le congrès mondial sur les aires marines protégées organisé par l'Agence en lien avec de multiples partenaires constitue un événement majeur pour cette année à venir. Cette rencontre, troisième du nom, se tiendra à Marseille, du 21 au 25 octobre. Différents événements sont programmés en marge de ce rendez-vous international, à l'instar, la semaine précédente, du 12ème Forum des AMP.

Sur le web : <http://www.facebook.com/IMPAC3> &  
[https://twitter.com/IMPAC\\_3](https://twitter.com/IMPAC_3)

### UN RENFORCEMENT DES ACTIONS VISANT A REDUIRE LES CAPTURES ACCIDENTELLES D'OISEAUX MARINS PAR LES ENGINS DE PECHE

La Commission européenne vient de communiquer au Parlement et au Conseil de l'Europe un plan d'action visant à réduire les captures de pêche d'oiseaux marins par les engins de pêche. Plus précisément, l'objectif du PA-UE est de réduire au maximum et, si possible, d'éliminer les captures accidentelles d'oiseaux de mer, en priorité pour les individus appartenant à au moins 49 populations d'oiseaux marins menacées, par des navires de l'UE opérant dans les

eaux de l'UE et hors UE, ainsi que par des navires non UE opérant dans les eaux de l'UE.

Pour d'autres oiseaux de mer dont les populations sont stables, mais pour lesquels les niveaux de prises accessoires sont préoccupants, il convient dans un premier temps de réduire ces prises avant de les éliminer totalement.

Dans ce cadre, plusieurs démarches concourront à atteindre cet objectif telles qu'une analyse critique des mesures actuelles, une meilleure identification des problématiques, un renforcement de la sensibilisation des pêcheurs ou encore, l'obligation de prendre des mesures d'atténuation.

Sur le web : [http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing\\_rules/seabirds/seabirds\\_communication\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/fishing_rules/seabirds/seabirds_communication_fr.pdf)

## AGENDA

- 1<sup>ère</sup> conférence du réseau des aires marines protégées de l'Arc atlantique, 03-06 décembre 2012, Arcachon
- Carhamb'Ar (CARtographie des HABitats Marins Benthiques : de l'Acquisition à la Restitution), 26-28 mars 2013, Brest

## CA BOUGE...

**Vanessa Rispal** a pris ses fonctions de Chargée de mission Natura 2000 à la DREAL Aquitaine au cours de l'été 2012.

**Jérôme Jourdain** quitte sa fonction de Chargé de mission Natura 2000 pour le plateau de Rochebonne. Il travaille désormais sur d'autres missions au CNPMM. **Perrine Ducloy** devient le nouveau point contact du CNPMM pour ce site.

**Antonin Hubert** a quitté ses fonctions de Chargé de mission Natura 2000 pour le plateau du Four. **Fanny Brivoal**, du COREPEM, devient le nouveau point contact.

**Cécile Duvauchelle** de la Communauté de Communes Sud Pays Basque a été recrutée en septembre 2012 pour élaborer le DOCOB de quatre sites mixtes et marins.

**Myriam Diascorn** a été recrutée à la Communauté de communes du Pays des Abers pour la rédaction du DOCOB des sites Natura 2000 « Abers-Côtes des légendes ».

**Alain Pibot**, responsable du projet CARTHAM à l'Agence, devenu chef d'Antenne Méditerranée, a été remplacé début septembre par **Benjamin Guichard**.

**Olivier Musard** quitte l'Antenne Atlantique pour rejoindre le siège de l'Agence au service « protection et usages du milieu marin ». Son remplacement sera assuré par **Amandine Eynaudi**, après trois années de gestion du projet MAIA.

*Prochain numéro prévu en mai 2013 avec pour thème principal : les réseaux.*

### Agence des aires marines protégées

16 quai de la douane - BP 42932 - 29229 Brest cedex 2



Directeur de la publication : Olivier Laroussinie

Rédacteur en Chef : Nathalie Metzler

Secrétaire de rédaction : Olivier Musard

Ont participé à ce numéro : G. Daniel, A. Eynaudi, G. Mannaerts, O. Musard, L. Picard, A. Sterckeman,

Crédits photographiques : Yves Gladu (en-tête)



INVESTING IN OUR COMMON FUTURE